

Lésigny, le 27 février 2026

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LÉSIGNY

Réunion du 19 février 2026

Nombre de conseillers en exercice 28

Nombre de conseillers présents 21

Nombre de conseillers représentés 7

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LÉSIGNY

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 29 janvier 2026
- Compte-rendu des décisions municipales
- Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la commune
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget principal de la commune
- Compte Financier Unique 2025 du budget de l'eau
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget eau
- Compte financier unique 2025 du budget de l'Assainissement
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget de l'assainissement
- Compte financier unique 2025 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget SPANC
- Provisions comptables pour créances douteuses pour l'année 2026
- Taux d'imposition 2026
- Subventions aux associations pour 2026 et conventionnement
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Lésigny pour l'année 2026
- Subvention à la Caisse des Écoles pour l'année 2026
- Budget primitif 2026 de la commune
- Budget primitif 2026 de l'eau
- Budget primitif 2026 de l'Assainissement
- Budget primitif 2026 du SPANC
- Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières du budget principal pour l'année 2025
- Bilan du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) pour l'exercice 2025
- Modification du tableau des emplois : création d'un poste à temps complet, dans la filière administrative, de rédacteur, de catégorie B
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent de maîtrise principal, de catégorie C, dans la filière technique, à temps complet
- Modification du tableau des effectifs : création de deux postes à temps complet, dans la filière administrative, un poste de rédacteur, de catégorie B, et un poste d'adjoint administratif de catégorie C
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, à temps complet, de catégorie C, dans la filière sociale
- Indemnité de mise sous pli de la propagande électorale

Le Maire,
Michel PAPIN

